

Bibliothèque de Trémorel

Charte informatique

Avant toute utilisation et pour tout changement d'ordinateur, merci de vous inscrire à l'accueil.
Le temps d'utilisation d'un ordinateur est de 30 minutes maximum.
Les personnes souhaitant utiliser les ordinateurs doivent être abonnées à la bibliothèque.

Sur les ordinateurs, vous pouvez :



- Consulter nos CD-Roms (chaque jeu se joue sur un seul ordinateur).
- Utiliser les outils de bureautique (traitement de texte...)
- Accéder à Internet
- Accéder au catalogue de la bibliothèque : bibliotremorel.agate-sigb.com
- Créer une boîte mail et la consulter
- Utiliser une clé USB après autorisation
- Participer aux forums et consulter des blogs qui ne soient pas contraires à la législation française (*)

Sur les ordinateurs, vous ne pouvez pas :



- Télécharger des logiciels, des films, de la musique, etc.
- Acheter par commerce électronique
- Consulter les sites payants
- Installer des programmes, des logiciels, des fonds d'écran...
- Apporter vos propres CD-Roms
- Faire une intervention technique
- Visionner des films ou la télévision
- Utiliser une clé USB ou un autre disque dur externe sans permission

* Il est interdit de consulter les sites ou jeux faisant l'apologie de la violence, de pratiques illégales ou de discriminations, les sites contraires à la morale et à la dignité humaine.

Le personnel a pour rôle de surveiller l'utilisation d'Internet et peut interrompre toute consultation jugée incompatible avec la déontologie du service public ou avec les lois en vigueur.

Tout utilisateur ne respectant pas ces règles s'expose à l'arrêt immédiat de l'usage des ordinateurs, suivi d'une interdiction temporaire ou définitive d'accès à l'espace multimédia.